

B62 VÉHICULES TERRESTRES SE DÉPLAÇANT AUTREMENT QUE SUR RAILS

B62K CYCLES; CADRES POUR CYCLES; DISPOSITIFS DE DIRECTION; COMMANDES ACTIONNÉES PAR LE CONDUCTEUR SPÉCIALEMENT ADAPTÉES AUX CYCLES; SUSPENSION DES MOYEURS DE CYCLES; SIDE-CARS, REMORQUES-AVANT OU VÉHICULES ADDITIONNELS SIMILAIRES POUR CYCLES

Schéma général

TYPES DE CYCLES

Caractérisés par leur structure

nombre de roues: monocycle;

bicycle; à plus de deux roues

principales 1/00; 3/00;
5/00

à moteur 11/00

side-car, remorque-avant ou

similaire 27/00

transformable; pliable 13/00; 15/00

Caractérisés par leur utilisation pour

le transport; pour enfants 7/00; 9/00

Autres types de cycles 17/00

ÉLÉMENTS DES CYCLES

Cadres; suspension des moyeux de

roues 19/00; 25/00

Direction; commandes initiales 21/00; 23/00

Note

Les groupes B62K 7/00 - B62K 15/00 ont priorité sur les groupes B62K 1/00 à B62K 5/00, p.ex. une bicyclette d'enfant est classée en B62K 9/00 et non en B62K 3/00.

1/00 Monocycles

3/00 Bicyclettes

3/02 . Cadres (cadres de tandem B62K 3/14)

3/04 . . ayant une barre supérieure sensiblement horizontale

3/06 . . du type "ouvert"

3/08 . . . ayant des membrures en croix

3/10 . . du type à poutre unique, c. à d. reliant le pivot de direction à l'axe arrière

3/12 . Tandems

3/14 . . Cadres

3/16 . spécialement adaptées pour conducteurs handicapés

5/00 Cycles avec plus de deux roues principales

(spécialement adaptés pour des personnes handicapées A61G 5/00; supports de cycles ou béquilles équipés de roues additionnelles pour conduite stabilisée B62H 1/12)

5/02 . Tricycles

5/04 . . avec deux roues coaxiales

5/06 . . . Cadres

5/08 . Dispositifs de direction agissant sur plus d'une roue

7/00 Cycles pour le transport de charges ou de passagers

7/02 . Cadres

7/04 . . ayant une plate-forme de transport (accessoires pour porter les objets B62J 7/00 à B62J 11/00)

9/00 Cycles pour enfants (véhicules-jouets A63H 17/00)

9/02 . Tricycles

11/00 Motocyclettes; Vélomoteurs; Scooters (accessoires profilés ou parties carénées ne formant pas corps avec le cadre B62J; transmission de l'entraînement des roues par le moteur B62M)

11/02 . Cadres (motocyclettes ou vélomoteurs caractérisés par la position du moteur B62M)

11/04 . . caractérisés par le moteur entre roues avant et arrière

11/06 . . . le cadre étant du type à poutre unique

11/08 . . . la poutre étant faite d'une feuille de métal, p.ex. formant parois du réservoir

11/10 . . caractérisés par le moteur sur ou à côté de la roue arrière motrice

11/12 . Fourches de la roue motrice caractérisées par son assemblage avec le moteur

11/14 . Structure du guidon ou aménagements sur celui-ci des commandes spécialement adaptées à ce guidon (poignées de commande en soi B62K 23/02)

13/00 Cycles convertibles ou transformables en un autre type de cycle ou de véhicule terrestre (véhicules convertibles en général B60F 5/00; supports de cycles ou béquilles équipés de roues additionnelles pour la stabilisation B62H 1/12)

13/02 . en tandem

13/04 . en tricycle

13/06 . en quadricycle, p.ex. en accouplant deux bicyclettes côte à côte

13/08 . Cadres

15/00 Cycles pliants ou repliables

17/00 Cycles non prévus ailleurs

19/00 Cadres de cycles (cadres spécialement adaptés à un type particulier de cycle spécifié dans l'un des groupes de B62K 1/00 à B62K 17/00, voir le groupe approprié)

19/02 . caractérisés par le matériau ou la section transversale des éléments du cadre

19/04 . . le matériau étant entièrement ou principalement métallique, p.ex. à haute élasticité

19/06 . . . tubulaire

19/08 . . . fait d'une feuille

19/10 . . . Combinaisons tube et feuille

19/12 . . . comportant des éléments coulés

19/14 . . le matériau étant entièrement ou principalement du bois

19/16 . . le matériau étant entièrement ou principalement en plastique

19/18 . Assemblages entre éléments du cadre

19/20 . . par soudure ou brasage

19/22 . . Assemblages collés

19/24 . . Assemblages vissés

19/26 . . Assemblages rivés

19/28 . . Moyens pour renforcer les assemblages

B62K

- 19/30 . Parties du cadre profilées pour recevoir d'autres parties ou accessoires du cycle (suspensions des moyeux de roues B62K 25/00)
- 19/32 . . Pivots de direction (leurs paliers B62K 21/06)
- 19/34 . . Boîtiers de pédales
- 19/36 . . pour la fixation des supports de selle, p.ex. de manière réglable durant la marche
- 19/38 . . pour la fixation des organes de frein
- 19/40 . . pour la fixation des accessoires, p.ex. porte-bagages, lampes
- 19/42 . . . pour pompes de gonflage (systèmes de fixation ne formant pas corps avec le cadre B62J 11/02)
- 19/44 . Carters de chaîne formant corps avec le cadre (carters de chaîne en soi B62J 13/00)
- 19/46 . Porte-bagages formant corps avec le cadre (porte-bagages en soi B62J 7/00)
- 19/48 . Carénages formant corps avec le cadre
- 21/00 Eléments de la direction** (éléments de la direction spécialement adaptés à un type particulier de cycle spécifié dans l'un des groupes de B62K 1/00 à B62K 17/00, voir le groupe approprié)
- 21/02 . Fourches de roues avant ou pièces équivalentes, p.ex. à branche unique
- 21/04 . Têtes de fourche
- 21/06 . Paliers spécialement adaptés pour pivots de direction (paliers en général F16C)
- 21/08 . Amortisseurs de direction (amortisseurs en général F16F)
- 21/10 . Mécanismes pour ramener le dispositif de direction à la position de conduite en ligne droite
- 21/12 . Guidons; Tiges du guidon
- 21/14 . . comportant, incorporées, des parties élastiques
- 21/16 . . comportant, incorporées, des parties réglables
- 21/18 . Assemblages entre fourche et guidon ou tige du guidon
- 21/20 . . élastiques
- 21/22 . . réglables
- 21/24 . . rapidement démontables
- 21/26 . Poignées de guidon (poignées tournantes B62K 23/04)
- 23/00 Partie initiale des commandes actionnée par le conducteur et spécialement adaptée aux cycles, p.ex. leviers, poignées** (spécialement adaptée aux mécanismes de freinage des cycles B62L 3/00)
- 23/02 . actionnée à la main (aménagements des commandes sur le guidon des cycles à moteur B62K 11/14)
- 23/04 . . Poignées tournantes
- 23/06 . . Leviers
- 23/08 . actionnée au pied
- 25/00 Suspensions des moyeux de roues** (pour véhicules en général B60G)
- 25/02 . pour montage rigide des moyeux sur le cadre ou la fourche, p.ex. réglable
- 25/04 . pour montage élastique des moyeux sur le cadre ou la fourche (pour side-cars, remorques avant ou engins analogues B62K 27/06)
- 25/06 . . avec fourche télescopique, p.ex. comportant des bras basculants auxiliaires
- 25/08 . . . pour roue avant
- 25/10 . . . pour roue arrière
- 25/12 . . avec bras basculant pivotant sur chaque jambe de fourche (en combinaison avec fourche télescopique B62K 25/06)
- 25/14 . . . avec bras unique sur chaque jambe de fourche
- 25/16 pour roue avant
- 25/18 le bras pivotant entre ses extrémités
- 25/20 pour roue arrière
- 25/22 . . . avec plus d'un bras sur chaque jambe de fourche
- 25/24 pour roue avant
- 25/26 pour roue arrière
- 25/28 . . avec support de chaînes à pivot
- 25/30 . . . pivotant sur l'axe du pédalier (B62K 25/32 a priorité)
- 25/32 . . . le support de chaîne formant carter
- 27/00 Side-cars; Remorques-avant ou véhicules additionnels similaires** (remorques B60P, B62D; caractérisés par le fait de porter le moteur B62M)
- 27/02 . Cadres
- 27/04 . Carrosseries; Carénages
- 27/06 . Suspension élastique des moyeux de roues
- 27/08 . Suspension élastique de la caisse du véhicule sur le cadre
- 27/10 . Autres parties composantes ou accessoires
- 27/12 . . Pièces d'assemblage pour relier le véhicule au cycle; Leurs aménagements
- 27/14 . . . Pièces d'assemblage élastiques
- 27/16 . . Etuis; Accessoires de protection contre les intempéries, p.ex. pare-brise